

où ils se dirigeaient ; il apprit de lui qu'ils se rendaient à Aix-la-Chapelle pour assister à la mort de Charlemagne, et pour emporter son âme dans les abîmes. Turpin le conjura, par le nom du Christ, de venir à lui lorsqu'il retournerait. Et, avant que le psaume fût terminé, voilà que les démons repassent par milliers dans le même ordre que précédemment. Le dernier lui raconta alors que Michel avait mis dans la balance toutes les pierres et tout le bois des églises bâties par Charles, que les bonnes œuvres l'avaient emporté ainsi sur les mauvaises, ce qui fit que son âme leur avait été enlevée.

Turpin apprit que Charles était mort ce jour-là même, et que, par l'intercession du bienheureux saint Jacques, en l'honneur duquel il avait élevé tant d'églises, il avait été admis au ciel. Dans les six jours qui précédèrent son trépas, le soleil et la lune s'obscurcirent ; le nom du roi Charles, inscrit dans Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle, s'effaça de lui-même ; le portique qui s'élevait entre cette basilique et le palais s'écroula ; le pont de bois, qu'il avait fait construire, en six ans, avec beaucoup de travail, brûla. Comme Charles se rendait d'un lieu à un autre, le jour s'assombrit tout à coup, et une grande flamme lui passa de droite à gauche devant les yeux : effrayé de ce prodige, il tomba de cheval.

Il est à croire que le pieux monarque a reçu la couronne de ces martyrs avec lesquels il endura tant de fatigues. Son exemple prouve que celui qui bâtit des églises se prépare le royaume de Dieu, qu'il est comme Charles arraché aux griffes redoutables de l'esprit de l'abîme, et qu'avec l'intercession des saints en l'honneur desquels il éleva des basiliques, il est placé au nombre des élus.

Tout le monde connaît, plus ou moins, les différentes traditions introduites dans les poèmes de chevalerie relativement à ce héros ; mais on en trouve une, entièrement neuve, dans un poème hollandais du treizième siècle intitulé *Helgast et Charlemagne*, et publié récemment par Hoffman de Fallersleben, dans les *Horæ belgicae*. Charles fait le voleur de grand chemin. Une nuit il est réveillé par la voix d'un ange, qui lui dit : « Lève-toi, noble Charles ; Dieu te l'ordonne par ma bouche ; prends tes vêtements et tes armes, et va voler cette nuit, ou tu es mort. » — « Quel songe étrange ! » s'écrie l'empereur, et il se rendort ; mais l'ange revient à la charge, et, le réveillant avec plus de force, lui commande de se lever pour aller voler.

« Moi voler ! » répond Charles ; « mais il n'existe pas sur la terre ou comte ou roi plus riche que moi. De Cologne à Rome tout appartient à l'empereur ; je règne sur les rives du Danube, sur la Galice et sur l'Espagne. Qu'ai-je donc fait, malheureux, pour que Dieu me commande de voler ? »

Il essaye de se rendormir encore ; mais l'ange ne lui laisse pas de trêve ; si bien que Charlemagne s'écrie, désespéré : « Soit, je ferai comme Dieu l'ordonne ; je me ferai voleur, dussé-je être pendu par la gorge ! »

S'étant levé et vêtu, il prend ses armes, toujours à sa portée près de son lit, passe à travers ses gens qui dorment, descend à l'écurie, selle un cheval, et se dirige vers la forêt, désolé de cet ordre fatal. Tout en chevauchant, il se rappelle qu'il avait banni pour une faute légère le chevalier